

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 8 mars 2022

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2021-2022.592

La présente donne suite à votre demande d'accès reçue le 1^{er} décembre 2021 visant à obtenir :

L'ensemble des fichiers Excel compilant les données sur l'accès aux services de première ligne publiés depuis l'entrée en vigueur de la Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecin spécialisée.

À cet effet, nous vous transmettons sous l'onglet 1 les renseignements demandés et détenus par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Nous vous avisons par ailleurs que la préparation de certaines données de mars, juin, septembre et décembre 2021 sont présentement en cours.

Conformément à l'article 13 al. 2 par. 2^o de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et la protection des renseignements personnels* (en annexe), ces documents devraient faire l'objet d'une publication au cours des six prochains mois. Lors de leur diffusion, il vous sera possible de les consulter à l'adresse ci-dessous :

<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-services-sante-services-sociaux/acces-premiere-ligne/>

... 2

Veillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse ci-dessous:

www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur par intérim,

Original signé par

Robin Aubut-Fréchette

p. j 2